

CONSEILLER DE CLIENTELE BANQUE - ASSURANCE H/F

Autres dénominations : Conseiller commercial, Chargé de relation clientèle

Filières liées :

Agriculture biologique

Agroalimentaire

Agrofourniture

Agroéquipement

Aquaculture

Aménagement du territoire

Environnement

Equine

Forêt

Grandes cultures

Horticulture

Paysage

Productions animales

Vigne et vin

Fiche métier sur AgrOrientation : <https://www.agrorientation.com/trouver-mon-metier-ideal/je-recherche-un-metier/conseiller-de-clientele-banque-assurance-hf>

Mission et activité du métier

Fait pour vous si vous aimez :

Conseiller, animer, aider, accompagner

Négocier, faire du commerce, convaincre, argumenter

Agriculture générale et agriculture biologique

Animaux

Fournitures, machines et matériels agricoles, nouvelles technologies

Nature, environnement, forêt, eau

Végétaux, cultures, céréales, plantes, fleurs, fruits, légumes, vignes

Le conseiller de clientèle gère un portefeuille de clients :

- Il collecte des informations et analyse la situation financière (étude des bilans dans le cas des entreprises par exemple) ou le besoin de garanties de ses clients.
- Dans le secteur des assurances, il apporte un conseil personnalisé en matière de droit et de remboursement ou de garanties, négocie et conclut la vente des contrats.
- Dans le secteur bancaire, il accompagne le client et propose des solutions pour répondre aux difficultés rencontrées (crédit, gestion de trésorerie, audit externe, couverture d'assurance) et vend des produits et des services adaptés aux besoins de sa clientèle (placements, gestion de patrimoine...).
- Il monte les dossiers et en réalise le suivi administratif, dans le respect de la législation et des procédures.
- Il gère au mieux le risque, détermine le besoin de garanties de ses clients, et peut être amené à participer au recouvrement amiable.

Le conseiller de clientèle participe au fonctionnement et développement commercial de son établissement :

- Il prend part aux activités de coordination dans son service et à l'analyse des évolutions du marché.
- Il prospecte une clientèle potentielle par téléphone, par des visites ou au guichet.
- Il participe aux campagnes de promotion des produits ou services de son établissement.
- Il poursuit les objectifs de ventes de produits d'assurance, d'épargne, de collecte, de crédits et de services fixés annuellement par sa direction et révisés périodiquement.
- Le conseiller de clientèle peut parfois être amené à assurer des services courants tels que des opérations de guichet ou le règlement de sinistres simples.

Conditions d'exercice

Le conseiller de clientèle travaille dans un établissement bancaire (succursale, antenne), un établissement de crédit, un cabinet (cabinet de courtage, d'agents généraux...) ou un groupe d'assurance. Sous l'autorité d'un directeur d'agence ou d'un responsable de réseau, il s'organise de façon autonome.

Appelé à se déplacer fréquemment, le conseiller clientèle est mobile, et ses horaires sont variables. Présent essentiellement sur le terrain, il consacre néanmoins une partie de son temps aux aspects administratifs de ses dossiers.

Compétences et qualités

Le conseiller de clientèle dispose de connaissances en gestion et/ou en droit. Il est capable à la fois d'analyser et d'établir une synthèse. Ses aptitudes commerciales, son goût de la négociation, ainsi que son sens relationnel lui permettent d'établir une relation de confiance avec le client afin de mettre en valeur ses produits.

Rigoureux, méthodique, il détient également de bonnes facultés de jugement, des capacités d'autonomie et de décision. Il se montre disponible face à des sollicitations fréquentes et variées.

Perspectives d'évolutions

Le conseiller de clientèle peut progresser en interne, avec le développement de ses compétences, sur des postes de responsable de crédit ou de responsable de marché.

S'il complète son savoir-faire par des capacités à manager, il pourra également envisager de devenir directeur d'agence.

En savoir plus

Consulter : les fiches ROME n° C1206 et C1102 du Pôle emploi - www.pole-emploi.fr

Fiche présentée par



Pour tout complément d'information, contactez : contact@agrorientation.com